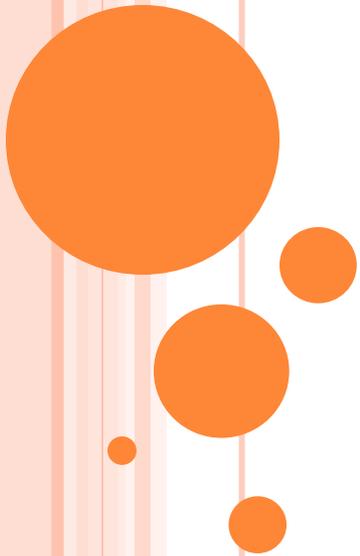




LES RESTOS DU CŒUR EN FRANCE





LES RESTOS DU CŒUR EN FRANCE

- Les Restos du Cœur -
- Relais du Cœur -
- Jardins du Cœur

Ont été créés en 1985 par **Michel COLUCCI** dit : **COLUCHE**





LES RESTOS DU CŒUR EN FRANCE

- Ils ont pour but :
- D'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies
- D'apporter une aide alimentaire à chaque personne accueillie chaque semaine:
l'équivalent de 6 repas équilibrés





LES RESTOS DU CŒUR EN FRANCE

- Nous participons à leur insertion sociale et économique
- Ainsi qu'à toutes les actions contre la pauvreté par nos actions d'aide à la personne
- ECOUTE et ACCOMPAGNEMENT





LES RESTOS DU CŒUR EN FRANCE

- Durant la 1^{ère} campagne des Restos
(Hiver 1985 - 1986)

5 000 bénévoles ont distribué

8 millions et demi de repas





LES RESTOS DU CŒUR EN FRANCE

Le 28ème hiver des Restos du Cœur

Les 63 000 bénévoles en France

Ont accueilli plus de 960 000 personnes

Distribué **130 millions de repas**

Dans 2100 centres de distribution

Au cours de la dernière campagne





LES RESTOS DU CŒUR EN FRANCE

Depuis l'hiver 2008 et le début de la crise ,

Les Restos du Cœur ont été amenés

À SOUTENIR 40 % de personnes en plus





COMMENT S'APPROVISIONNENT EN NOURRITURE

LES RESTOS DU CŒUR :

Les **denrées alimentaires** proviennent :

- D'achats en gros auprès de fournisseurs grâce aux dons des **563 000 donateurs**
- Grâce aussi aux « **ENFOIRES** » dont les concerts et la vente des DVD et CD Représentent **21 %** du budget national
- De « ramasses » locales auprès des Grandes surfaces et des plateformes logistiques





APPROVISIONNEMENTS EN NOURRITURE DES RESTOS DU CŒUR

Grâce encore aussi à **l'UNION EUROPEENNE**

Pour deux années encore

Au départ des dons en nature : surplus conséquences de la politique Agricole

Commune

initiative de **COLUCHE** en 1986

**Que nous nous partageons avec Les Banques alimentaires – la Croix Rouge – le
Secours Populaire**



P. E. A. D.

Défendre une politique européenne
de sécurité alimentaire





APPROVISIONNEMENTS EN NOURRITURE DES RESTOS DU CŒUR

La COLLECTE NATIONALE des 8 et 9 mars derniers dans les supermarchés a rapporté

- 6 500 tonnes de marchandises: plus 7 % par rapport à 2012
- En Saône et Loire : 46 tonnes par rapport à 32 Tonnes en 2012





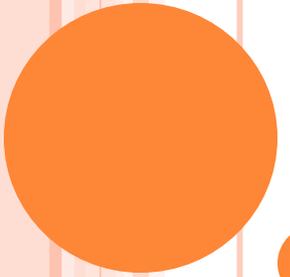
APPROVISIONNEMENTS EN NOURRITURE DES RESTOS DU CŒUR

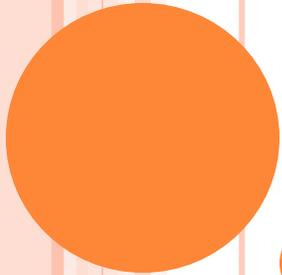
LES FINANCEMENTS INTERNES

- « LA BOITE à MUSIQUE des ENFOIRES »
- LES ENFOIRES ont réalisé un nouveau record historique d'audience
- Les 7 concerts complets à BERCY
- 13 millions 6 de téléspectateurs











LES RESTOS DU COEUR EN FRANCE

Nous bénéficions depuis 28 années

- De la confiance indéfectible

DE NOS 563 000 DONATEURS

- 92,8 millions d'euros de dons et de legs
- 155 millions d'euros est la valorisation estimée des heures de BENEVOLAT





FRAIS GENERAUX

6,9 %

- Grâce à la prise de conscience
- A la responsabilisation de chaque bénévole
- De chaque salarié des Restos du Cœur
- QUEL QUE SOIT SON ROLE DANS L'ASSOCIATION
- Grâce aux ENFOIRES
- Et à la grande confiance que nous accordent nos 563 000 donateurs





LES RESTOS DU CŒUR EN FRANCE

- 32 000 bébés de moins de 12 mois
- 1 581 personnes en difficulté logées
- 636 Logements en gestion
- 225 lits d'hébergement
- 107 camions et points repas chauds
- 2 284 personnes abritées





COMPOSITION DES FAMILLES ACCUEILLIES DANS LES CENTRES DES RESTOS DU CŒUR

- 30 % de personnes seules
- 17% Mères seules 1 enfant
- 13% Mères seules 2 enfants
- 16% Mères seules 3 enfants et plus
- 24% Couples avec enfants





SITUATION DES PERSONNES ACCUEILLIES DANS LES CENTRES DES RESTOS DU CŒUR

- 4 % actifs CDI
- 2 % actifs CDD
- 60 % de demandeurs d'emplois
- 8 % de retraités 8 % d'handicapés
- 1% d'étudiants 12 % indéterminés
- 11% au foyer
- 4 % de plus de 66 ans





L'ORGANISATION

DES RESTOS DU CŒUR EN FRANCE

- 1 association NATIONALE
- OLIVIER BERTHE : Président National
- 1 bureau national
- 1 conseil d'administration national





L'ORGANISATION DES RESTOS DU CŒUR EN FRANCE

- 10 antennes régionales
- Liens entre le National et les 118 ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES
- Qui rassemblent 2100 centres de distribution alimentaire
- – 99 Ateliers Chantiers d'Insertion
- Accueil Mères/enfants –
- Ateliers d'illettrisme
- Et autres ateliers d'aide à la personne





LA CHARTE DES BENEVOLES AUX RESTOS DU CŒUR

Les Bénévoles qui viennent aider
dans les centres de distribution des Restos du Cœur signent

UNE CHARTE





LA CHARTE DES RESTOS DU CŒUR

- Bénévolat **SANS AUCUN PROFIT DIRECT ou INDIRECT**
- **RESPECT et SOLIDARITE envers TOUTES les personnes démunies**
- Engagement sur une responsabilité acceptée
- Convivialité – Esprit d'équipe – Rigueur dans l'action
- **INDEPENDANCE COMPLETE à l'égard du Politique et du religieux**
- **ADHESION aux directives nationales et départementales**





LES STRUCTURES QUI DÉPENDENT DES RESTAURANTS DU CŒUR

- Les Restos du Cœur : Relais du cœur
- Les jardins du Cœur
- Les Ateliers des Restos du Cœur
- Les Relais BB du cœur
- Les Toits du cœur
- La péniche du cœur
- La petite ruche des Restos du cœur
- L'aéronautique des Restaurants du Cœur





LES RESTOS DU CŒUR EN SAÔNE ET LOIRE

La Saône et Loire est une des 118 associations départementales : AD 71

Elle est constituée comme les 118 autres et comme l'Association Nationale

- D'une présidente
- D'un Bureau de 9 membres
- Et d'un Conseil d'Administration de 20 membres élus et renouvelables par moitié tous les 2 ans





LE BUREAU DÉPARTEMENTAL DES RESTOS DU CŒUR DE SAÔNE ET LOIRE

- Présidente : Françoise REMONDIÈRE
- Trésorier : Jean-Pierre DEBRAND
- Secrétaire : Vivianne DESBROSSES
- Membres : Jaques BELMON –

Martine BONNET VIGNERON – Bernard FERRET –

Hubert MADORE – Elisabeth PACQUAUT –

Jacquy PORTIER -





EN SAONE ET LOIRE

- 19 centres de distribution

AUTUN – CHALON – MACON – CLUNY – MARCIGNY – LOUHANS –
GENELARD – VERDUN SUR LE DOUBS – CHAUFFAILLES – CHAROLLES –
MONTCEAU les MINES – MONTCHANIN – LE CREUSOT – CUISERY –
BOURBON LANCY – TORCY – CHAGNY – DIGOIN – PARAY LE MONIAL -





Les responsables de centres





LES 19 CENTRES ET LES 2 JARDINS DES RESTOS DU CŒUR DE SAÔNE ET LOIRE

- Le DEPLIANT ROSE
- LE DEPLIANT VERT des JARDINS





L'EQUIPE DES RESTOS DU CŒUR DE SAÔNE ET LOIRE

- 671 Bénévoles - 4 salariés et 1 contrat libéral
- 1 secrétaire
- 1 comptable
- 2 encadrants techniques sur les jardins
- 1 encadrant socio professionnel





EN SAÔNE ET LOIRE
CAMPAGNE HIVER 2012/2013

Les 671 bénévoles dans les **19 centres** de distribution

Ont accueilli:

- **7 900 personnes** dont **480 tout petits**
- Servi **662 000 repas** en hiver et **180 000** en été





DISTRIBUER AUTREMENT

- Depuis la campagne 1998 – 1999
- Une synthèse de toutes les remontées de terrain des 118 associations départementales ont permis d'organiser
- **UNE DISTRIBUTION ACCOMPAGNEE – A POINTS – AU CHOIX -**





LA DOTATION

Les personnes accueillies pour bénéficier « d'une aide alimentaire régulière » sont au préalable reçues et inscrites par des bénévoles formés chaque année.

Les ressources restantes sont comparées au barème défini par le Conseil d'Administration national.





LA DOTATION

- Les Dotations peuvent être:
- SIMPLES ou MINOREES
- Elles déterminent le nombre de repas par personne et par semaine





CARTES – FICHES DE SUIVI

- 2 sortes de cartes : DEFINITIVES ou PROVISOIRES

(On peut effectivement n'aider que provisoirement si la personne n'est que momentanément en difficulté)

- Elles sont établies par famille lors de l'inscription



Fiches de suivi

Jour(s) N°

Distribution

Sera servi entre et

LES RESTAURANTS DU CŒUR
de Saône-et-Loire

NOM/Prénom

Adresse :

Age des enfants :

Nbre :

Adulte	Bébé

SP - SV - TT

Jour(s) N°

Distribution

Sera servi entre et

LES RESTAURANTS DU CŒUR
de Saône-et-Loire

NOM/Prénom

Adresse :

Age des enfants :

Nbre :

Adulte	Bébé

SP - SV - TT





LA FICHE DE RENCONTRE



RENCONTRE AVEC LES RESTOS

Campagnes 2013/2014

Campagne Campagne d'été

Nom(s) & Prénom(s) de la ou des personnes reçues

Adresse

Code Postal / Ville

Tel

A.D. Nom du centre d'activités Date N° enregistrement

Premier contact avec les Restos ? Oui Non

Changement de situation :

Nombre de personnes vivant au foyer :

Si non, nombre d'années :

Composition du foyer

	Prénom	Sexe	Date naissance	Prénom	Sexe	Date naissance
Responsable 1						
Responsable 2						

SITUATION DE LA FAMILLE

Rappel : les personnes qui ne peuvent bénéficier de l'aide alimentaire peuvent bénéficier, si elles le souhaitent, des activités d'aide à la personne du centre d'activités.

ACCES AUX DROITS ET PRESTATIONS

ASSURANCE SOCIALE
Assurance maladie (dont CMU)
Aide Complémentaire santé
Aide médicale d'état
Absence de couverture

REMARQUES :

ACCES AU LOGEMENT

Sans domicile fixe
Hébergement chez l'habitant
Centre d'urgence
CADA
CHRS
Problème de logement

Logement personnel : locataire parc H.L.M.
locataire parc privé
propriétaire

Autre logement : résidence sociale / foyer
meublé
chambre d'hôtel
caravane / tente
autre

REMARQUES :

ACCES A L'EMPLOI

Travailleur indépendant
Salaré C.D.I.
Salaré C.D.D.
Salaré en contrat aidé

Demandeur d'emploi

Pré-retraité
Retraité
Etudiant / scolaire
Personne au foyer
Invalide / handicapé
Autres

Durée du travail hebdomadaire en heures :

REMARQUES :

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ENVISAGEES

Activités souhaitées par les personnes accueillies :

Proposition équipe :

Prochaine date de rencontre prévue :

Document validé par le conseil d'administration de l'association nationale - Merci de ne pas modifier

PARTIE RESERVEE AU RECUEIL D'INFORMATIONS POUR ACCES A L'AIDE ALIMENTAIRE

Foyer bénéficiaire du R.S.A.

Oui Non

Sans ressources

	RESSOURCES MENSUELLES					CHARGES MENSUELLES	
	Resp. 1	Resp. 2	Autres	Total	J*	Montant	J*
R.S.A.						Logement - loyer hors charges ou remboursement prêt	
Salaire						Pension alimentaire versée	
Chômage							
Retraite							
Pension alimentaire perçue							
Aide au logement A.P.L., A.F.L., A.L.S.							
Allocations - familiales ou autres - hors logement							
TOTAL						TOTAL	

* J (Justificatifs) : mettre une croix dans la colonne pour indiquer la présence des justificatifs

BAREME RESTOS

1- RESSOURCES DISPONIBLES (ressources - charges)

Entre dans le barème ou le 1/2 barème (barrer la mention inutile) : accord **immédiat** et réalisation de la carte correspondante. Sinon, aller à la case 2 ou 3

2- RESSOURCES DISPONIBLES AVEC PRISE EN COMPTE ENDETTEMENT/SURENDETTEMENT

Ressources disponibles supérieures au barème : prise en compte d'un endettement ou d'un surendettement (rayer la mention inutile)

Montant des mensualités :

Ressources disponibles (voir case n°1) - montant des mensualités :

Entre dans le barème ou le 1/2 barème (barrer la mention inutile) : accord **immédiat** et réalisation d'une carte. Sinon, aller à 3 - Dépassement du barème

3- DEPASSEMENT DU BAREME

Ressources disponibles supérieures au barème : décision reportée car prise en équipe. Informer la personne de la date de la réponse et du mode d'information (rendez-vous au centre, courrier, téléphone...)

Concertation en équipe centre le (date) : accès aide alimentaire accepté refusé
Les remarques de l'équipe sont à reporter ci-dessous

POSITION DE L'EQUIPE / RENDEZ-VOUS DE SUIVI

DOTATION / NOMBRE DE REPAS HEBDOMADAIRES

Carte	Nbre dotations	Nbre repas	OUI	NON
Définitive <input type="checkbox"/>	Bébé - 12 mois	Adultes & enfants	Viande acceptée <input type="checkbox"/>	
Provisoire <input type="checkbox"/>			Porc accepté <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jusqu'à (date):				
Dotation	Réceptif/autres enfants moins de 18 mois			
Simple <input type="checkbox"/>	- 6 mois	6 à 12 mois	12-18 mois	
Minorée <input type="checkbox"/>				

Les informations portées sur ce formulaire sont nécessaires pour toute inscription. Elles font l'objet d'un traitement uniquement au sein des Restaurants du Cœur et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, le demandeur peut exercer pendant la campagne 2013/2014 son droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Il suffit pour cela de s'adresser au responsable du centre dans lequel il est inscrit.

Noms & Prénoms des bénévoles « Restos »

Signature des bénévoles Restos et de la ou des personnes accueillies

1.
2.

Document validé par le conseil d'administration de l'association nationale - Merci de ne pas modifier



LE BAREME

BAREME RESTOS – CAMPAGNES 2013/2014

Mise à jour du 20 septembre 2013

Ce barème est un barème Restos du Cœur et, à ce titre, l'inscription est de la seule responsabilité des bénévoles de l'association et ne saurait en rien être déléguée. Nous pouvons être amenés à prendre certains éléments en considération pour interpréter les situations, ce qui n'autorise donc pas des personnes étrangères aux Restos à affirmer qu'une personne sera ou ne sera pas acceptée par notre association.

Au 1er septembre 2013, le montant du RSA a été majoré de 2%.
Le CA du 27/6/2013 a validé l'indexation du barème 2013/2014 sur l'augmentation du RSA socle.
Le barème est donc lui aussi mis à jour et augmenté de 2%.

Par ailleurs, nous précisons l'intitulé des barèmes. Le barème devient le barème de la campagne d'hiver. Le demi-barème devient le barème de la campagne d'été.

NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER	Barème Restos campagne d'hiver 2013/2014	Barème Restos Campagne d'été 2013/2014
1	667	333
2	804	402
3	943	471
4	1000	500
5	1062	531
6	1123	562
PAR PERSONNE SUPPLÉMENTAIRE	+ 65	+ 33

A noter - Tous les enfants quels que soient leurs âges sont pris en compte dans la composition du foyer. C'est uniquement pour la dotation que les enfants de moins de 12 mois sont comptabilisés à part.

C'est le montant des ressources disponibles de la famille, calculé après examen de la situation, qui est comparé au montant qui figure dans la case du barème correspondant à la composition de la famille.

PRESTATIONS SOCIALES : QUELQUES REPERES

Mise à jour du 20 septembre 2013

Montants forfaitaires du R.S.A		
Montants valables à compter du 1er septembre 2013		
Nombre d'enfants ou de personnes à charge	Adulte seul	Couple
0	493 €	739 €
1	739 €	888 €
2	888 €	1035 €
Par enfant ou personne en plus	197 €	197 €

R.S.A – DEDUCTION FORFAIT LOGEMENT

Si le bénéficiaire du R.S.A reçoit une aide au logement ou s'il n'a pas de charge de logement, son R.S.A sera réduit de :

- 59 euros pour une personne seule
- 118 euros pour 2 personnes
- 146 euros pour 3 personnes ou plus.

Montants du forfait logement valables à compter du 1^{er} septembre 2013.

L'AIDE COMPLEMENTAIRE SANTE

C'est une aide financière pour l'acquisition d'un contrat d'assurance maladie complémentaire. Elle s'adresse aux personnes dont les revenus se situent entre le plafond de la CMU complémentaire et ce même plafond majoré de 35%.
Pour les personnes ayant à disposition un logement à titre gratuit ou bénéficiant d'une aide ou logement un forfait logement est ajouté aux ressources.
Son montant est plafonné et varie en fonction de l'âge des personnes composant le foyer. La demande est à faire auprès de la caisse d'assurance maladie. En cas d'accord elle remet une attestation de droit à l'aide complémentaire santé. La présentation de cette attestation à une mutuelle, société d'assurances ou institut de prévoyance fait bénéficier de la réduction sur le contrat de santé individuel souscrit ou à souscrire.

Plafonds applicables pour l'octroi de la CMU Complémentaire et de l'Aide Complémentaire Santé à compter du 1 ^{er} juillet 2013		
Nbre de pers.	Plafond /mois CMU Compl.	Plafond /mois Aide Compl. santé
1	716	967
2	1074	1450
3	1289	1740
4	1504	2030
5	1790	2417
Par pers en +	+ 286	+ 387

QUELQUES PRESTATIONS SOCIALES...

ALLOCATIONS FAMILIALES	2 enfants	129
	3 enfants	293
	Par enfant en plus	165
MAJORATIONS	Enfant à partir de 14 ans	64
COMPLEMENT FAMILIAL	à partir de 3 enfants à charge âgés d'au moins 3 ans	165
PAJE : allocation de base	Versée mensuellement après la naissance	185
ALLOCATION DE SOLIDARITE SPECIFIQUE (ASS)	Règle générale	477
ALLOCATION SOUTIEN FAMILIAL (ASF)	Mère ou père élevant seul son enfant	90
ALLOCATION ADULTE HANDICAPE (AAH)	Règle générale	778
	Complément de ressources	+ 179
	Majoration vie autonome	+ 105
ALLOCATION DE SOLIDARITE AUX PERSONNES AGEES (ASPA)	Personne seule	Env. 780
	Couple	Env. 1220



LA DOTATION PAR SEMAINE

- 1 adulte seul 9 repas
- 1 couple 12 repas
- 3 personnes 18 repas
- 4 personnes 24 repas
- 5 personnes 30 repas
- 6 personnes et plus 36 repas





LA FICHE DE DISTRIBUTION

- Elle comporte les mêmes informations que la carte famille
- Elle est complétée par les 4 familles de produits et de compléments
- Elle va permettre à l'accompagnement de noter les choix de la personne





LE REPAS

Dans un souci **d'EQUILIBRE NUTRITIONNEL** ,

Le repas est composé de la façon suivante :

- 1 portion de protéines (steak – poisson –œuf, volailles)
- 1 portion d'accompagnement (légumes frais ou en boites – pâtes – riz ...)
- 1 portion de produits laitiers (fromage – yaourt... + 1 litre et demi de lait par personne/semaine)
- 1 portion de dessert





LE REPAS

Les centres améliorent la distribution par des initiatives locales :

- DU PAIN les centres récupèrent dans les boulangeries et les grandes surfaces.
- D'autres produits issus de la ramasse dans les grandes surfaces ou les plateformes de distribution





LES BEBES

- Les petits sont accueillis TOUTE l'ANNEE
- Quelle que soit la situation modifiée de leurs parents (Barèmes Hiver et Eté)
- Leur sont distribués :
- Lait 1^{er} et 2^{ème} âge – petits pots sucrés et salés couches jusqu'à 18 mois et divers produits d'hygiène





LES REGLES D'OR DE L'HYGIENE AUX RESTOS DU CŒUR

LES INTERDICTIONS

- Toute congélation en centre
- Découpe de viande crue – volaille crue – de poissons frais –
- Interdiction de distribuer des abats – de la farce ou des produits hachés réfrigérés
- Distribuer des produits à **DLC DEPASSEE** avec mention « *A consommer jusqu'au ...)*





LES INTERDITS

Les Restos du Cœur

S'INTERDISENT Et INTERDISENT

TOUTE QUETE SUR LA VOIE PUBLIQUE





LES RESTOS DU CŒUR EN FRANCE

Les Restos du Cœur pensent aussi :

- Qu'il ne faut pas seulement que les gens aient à manger, il faut aussi qu'ils réapprennent à vivre comme tout le monde
- A avoir envie d'autres choses
- **ALORS**





LES RESTOS DU CŒUR EN FRANCE

- Au-delà de l'aide alimentaire
- Les Restos du cœur ont très vite étendu leurs actions à **l'AIDE à la PERSONNE**
- Car pour sortir de l'exclusion
- 1 repas ne suffit pas
- Il faut aussi **résoudre d'AUTRES DIFFICULTES**





SORTIR DE LA PRECARITE...

Pour espérer une insertion durable, il faut retrouver:

- LA MOBILITE
- UN TOIT
- LA SANTE
- UN EMPLOI

Toutefois, **L'AIDE ALIMENTAIRE** représente pour les Restos

76 % du budget global





LES RESTOS DU CŒUR ORGANISENT AUSSI...

- 97 000 sorties au **cinéma** : 1 328 en S et L avec le concours des patrons de salles et grâce à la générosité des lycéens pour la Saône et Loire ,
- 3 544 **départs en vacances** cofinancés par VACAF et les restos du cœur - 13 départs en S et L et 5 petits partis en camp grâce à la générosité du Lions Club de Mercurey





LES RESTOS DU CŒUR EN FRANCE

- 1 500 personnes en contrats aidés
- Dans les 99 ateliers et jardins d'insertion
- 294 ateliers d'accompagnement scolaire et de lutte contre l'illettrisme





ET ENCORE....

- Des Ateliers **d'ILLETTRISME** – de remise à niveau **maths et français** – 100 personnes sont inscrites sur le centre de Chalon
- Des **Ateliers de lecture** en collaboration pour la S et L de LIVRALIRE
- Des **coiffeurs** sont à leur disposition dans les centres – des esthéticiennes tous bénévoles
- Des **vestiaires** afin de faciliter leur retour dans le monde de l'emploi





LES JARDINS DU CŒUR

En Saône et Loire **2 jardins du Cœur** :

- **ST MARCEL** (aidé très fortement par la Municipalité de ST Marcel –
- **LE MAGNY** près de Montceau les Mines

aidé par la Sté SCHIEVER et par le Rotary ...

Et cofinancés par la DIRECCTE – Le CONSEIL GENERAL – Le PLAN LOCAL D'INSERTION – en liaison avec le Pôle Emploi.





LES JARDINS DU CŒUR

- Il y a 12 postes permanents sur ST Marcel
- Et 14 postes permanents sur le Magny
- Nous embauchons chaque année sur les deux jardins du cœur environ 49 personnes sur des contrats aidés renouvelables jusqu'à 24 mois.





LES JARDINS DU CŒUR

- LA RECOLTE des jardins d'environ **16 tonnes de légumes par an** est distribuée gratuitement dans les centres de distribution les plus proches des jardins
- Par un binôme de salariés jardiniers pour valoriser leur travail et en voir la finalité.
- Elle représente une valeur marchande d'environ **45 000 euros par an**, ce qui permet une économie d'achat en légumes frais pour les restos.





LES JARDINS...

Permettent aux salariés en contrats aidés

- De se resocialiser
- De reprendre pied dans la réalité des contraintes du monde de l'emploi – respect des horaires – hygiène de vie – vie en équipe – en société.





LES JARDINS...

Pendant leur contrat sur les jardins, nous nous efforçons de « supprimer les freins à l'emploi » que sont :

- Le manque de MOBILITE
- Les problèmes de SANTE
- Les problèmes de LOGEMENT
- Les problèmes d'ENDETTEMENT ...





LES JARDINS...

Quand tous ces freins sont supprimés, la personne est à même d'envisager:

- De choisir un **PROJET PROFESSIONNEL**
- Une formation pré qualifiante ou qualifiante
- Des stages d'immersion en entreprises qui vont lui permettre de valider ou d'invalider son projet professionnel
- Des recherches directes à l'emploi...





ET POUR CONCLURE...

Ces 28 ans révolus ont apporté la preuve que:

**CHAQUE INDIVIDU
EST UN ETRE A PART ENTIERE**

Auquel ne s'appliquent que des solutions personnelles et que seule l'attention répétée et désintéressée d'une équipe de bénévoles aidée de quelques salariés,

**PERMET DE RECONSTRUIRE DANS LA DUREE CE QUI A ÉTÉ
BRISÉ.**





Et pour qu'il n'y ait plus de :

FAIM...

On compte sur vous...!